

DECISION

Demande n°: 02

Réclamation

Epreuve: Occitania Cup 2023 Course n°: 2
Date de l'instruction: 30/09/2023 19:20

PARTIES ET TEMOINS

Demande n°: 02: Comité de course

R3 - osiris 1 - FRA 7F2 - DB SPORT - Denis BOUAN

Témoins: Denis Reynaud et Oumelbat Moussa

RECEVABILITE

Objections au jury: Non

Dans le temps limite: Dans le temps limite

Incident identifié: Oui

Appel correct: Pas besoin d'appel

Pavillon rouge arboré: Non requis

Décision: Réclamation recevable

POINTS DE PROCÉDURE

FAITS ÉTABLIS

7F2 tribord amûre sur la ligne de départ de la course 2

7F2 franchi la ligne quelques secondes avant le départ

7F2 passe devant le viseur et un contact avec l'étrave du viseur se produit

Le chandelier de 7F2 est endommagé

7F2 poursuit sa route en abattant, repasse la ligne et ses prolongements

7F2 empanne et poursuit sa route tribord amure

Schéma: Croquis non validé

CONCLUSIONS ET REGLES APPLICABLES

Rules: 31

7F2 en touchant le viseur enfreint la rcv 31

7F2 débute une réparation, mais la réparation n'est pas conforme

DÉCISION

7F2 DSQ course n°2

Date et heure: 30/09/2023 20:15 CEST'

JURY

Committee Type Protest Committee

Présidée par: Theo Wendling (FRA)

Membres du jury: Nicolas Compta (FRA), Jean-François Tudesq (FRA)

Imprimé: 2023-09-30 20:15